

Communiqué de presse

AMOÉBA : Publication d'un article scientifique présentant l'efficacité de ses produits de biocontrôle contre le mildiou et les oïdiums de la tomate

Chassieu (France), le 18 octobre, 2023 - 17h45 - AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB), biotech industrielle en pré-commercialisation* spécialisée dans le traitement du risque microbologique, développant un agent de biocontrôle pour le traitement des plantes en agriculture ayant reçu une autorisation de mise sur le marché aux Etats-Unis et un biocide biologique ayant également obtenu une autorisation de mise sur le marché aux Etats-Unis pour un usage dans les systèmes de refroidissement fermés, annonce la publication d'un troisième article scientifique, évalué par des pairs, sur son application biocontrôle dans le numéro spécial « Biological Control of Plant Diseases II » de *Plants*, journal du groupe MDPI.

Cet article (<https://www.mdpi.com/2223-7747/11/20/2756>) présente, pour la première fois à la communauté scientifique internationale, l'efficacité des produits de biocontrôle d'Amoéba à base du lysat de l'amibe non pathogène *Willaertia magna* C2c Maky sur le mildiou et les oïdiums de la tomate. Les données scientifiques démontrent sur cette culture nouvellement testée, comme pour la vigne et la pomme de terre :

- Un effet indirect via la stimulation des défenses naturelles de la plante par la substance active et par le produit formulé, AXPÉRA EVA.
- Une efficacité au champ vis-à-vis des agents pathogènes *Phytophthora infestans* responsable du mildiou de la tomate, *Oidium neolycopersici* responsable de l'oïdium externe de la tomate et *Leveillula taurica* responsable de l'oïdium interne de la tomate.

Les données ont été obtenues dans le cadre d'essais réalisés par des prestataires indépendants. Les tomates étant cultivées à la fois sous serre et en champs, l'utilisation d'AXPÉRA EVA a été validée pour ces deux modes de cultures lors de la campagne d'essais en 2022. **Les résultats montrent que le lysat de l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky, produit d'origine naturelle, protège les tomates à la fois contre le mildiou et les oïdiums avec une efficacité pouvant atteindre 97% sur feuilles et 100% sur fruits.**



Légende : A gauche le témoin non traité, à droite avec traitement AXPERA EVA

« Ce troisième article scientifique dans le domaine de la protection des plantes, traitant de l'efficacité de notre solution de biocontrôle contre le mildiou et les oïdiums de la tomate, s'inscrit dans un effort continu pour accroître les connaissances scientifiques sur l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky. Les données récoltées confirment le fort potentiel du lysat de cette amibe en tant qu'agent de protection des plantes. Nous poursuivons les opérations de R&D et les tests sur d'autres cultures dont les résultats feront également l'objet de nouvelles publications » déclare le Dr Sandrine Troussieux, directrice scientifique d'Amoéba.

À propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbologique dans les secteurs de l'eau, de la protection des plantes et de la santé. Basée sur les propriétés naturelles de l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky, notre solution biologique constitue une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) en circuits fermés aux Etats-Unis évalué à 200M€ (1) et sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 3 Mds€ (2), sur un marché global des fongicides chimiques estimé à 21 Mds€ (3). La commercialisation des produits biocides et phytosanitaires associés est sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales.

**Fin 2022, Amoéba a obtenu l'approbation de sa substance active pour un usage biocide dans les TARs en circuits fermés et pour un usage en biocontrôle aux Etats-Unis. La substance a été recommandée pour approbation en usage biocontrôle à l'Europe par l'autorité autrichienne cette même année. La société est actuellement en phase de pré-commercialisation sur les applications biocide et protection des plantes et devrait commercialiser ses produits dès 2025. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-nature.com.*

(1): Données Amoéba

(2): Données IBMA

(3): Données Amoéba

Contacts :

Amoéba

Jean-François DOUCET
Directeur Général Adjoint

☎ 04 26 69 16 00

✉ jf.doucet@amoeba-nature.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse

Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX

☎ 01 53 65 37 90 /91

✉ amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 Avril 2023 sous le numéro D23-0296 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-nature.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.